



Forum "Comités scientifiques internationaux"

Après quatre éditions, l'ICOMOS Wallonie-Bruxelles a réuni une nouvelle fois les représentants belges au sein des comités scientifiques internationaux pour une présentation des activités et travaux de ces comités au cours de l'année écoulée, avec cette fois dix comités représentés. Tout comme l'an dernier, les communications reçues des membres sont rassemblées dans ce numéro spécial du bulletin de liaison.

Cette cinquième édition fut rehaussée par la présence de Samir Abdoulac, vice-président de l'ICOMOS France, et coordinateur des Comités scientifiques du comité national français.

ISCEC - Economie de la conservation

Christian Ost

Membre

Le Comité scientifique international de l'ICOMOS pour l'économie s'est réuni à Paris en décembre 2011 sous la présidence de Luigi Fusco Girard, de l'Université de Naples.

Le Comité est dans une phase de recomposition qui devrait être finalisée en mai 2012, lors d'une réunion prévue à Helsinki. Il s'ouvre davantage à des membres non européens et connaît un élargissement à mesure que la discipline et les outils de l'économie sont mieux adaptés aux questions de la conservation.

Actuellement, l'ISCEC se compose d'académiques, mais aussi de personnes de terrain et d'experts de disciplines connexes.

Il faut rappeler que la dimension économique est considérée ici dans un sens large, celui d'une utilisation rationnelle des ressources. Le contexte institutionnel (partenariat public-privé) ainsi que le cadre spatial – en particulier urbain – sont des domaines de choix pour le Comité depuis de nombreuses années.

Son objectif principal est de contribuer à une approche pluridisciplinaire du patrimoine, d'analyser les liens entre conservation et développement durable, et de proposer des méthodes de financement alternatif.

Ses projets à court terme sont :

- une publication par la Banque Mondiale d'un ouvrage sur les questions économiques de la conservation (sortie mi-2012 - <http://www.banquemondiale.org>),

- la prise en charge par la Fondation Getty d'un numéro du Journal International du Management du Patrimoine et du Développement Durable,

- l'organisation du prochain Forum Urbain Mondial du projet HABITAT des Nations Unies à Naples en septembre 2012 (<http://www.unhabitat.org/>),

- et une contribution à la publication d'un ouvrage sur les Villes Historiques par la Fondation Getty.

A Paris, l'ISCEC a également tenu une réunion conjointe avec le Comité international sur les questions légales, administratives et financières (ICLAFI). Il a été décidé d'échanger des observateurs et de collaborer sur des questions relatives aux outils de financement de la conservation. L'ISCEC lancera également un appel à d'autres comités scientifiques, considérant l'économie comme un élément qui peut aider les questions de conservation. En particulier, les enjeux du moindre financement public, du développement du tourisme de masse ou de l'explosion à venir des villes-métropoles, sont des problèmes qu'il n'est plus possible de gérer à l'aide d'une seule discipline.

A l'occasion des 40 ans de la Convention du patrimoine de l'UNESCO, les membres de l'ISCEC veulent inscrire le bilan de la conservation et ses défis futurs dans le cadre des tendances lourdes de l'économie. Ce bilan mesurera le risque rencontré par le patrimoine et les principes de conservation face aux nouveaux enjeux économiques.

Georges Durieux
Membre expert votant

Teresa Patricio
Membre expert

But du CIF :

« *Promouvoir la coopération internationale dans le domaine de la formation et l'éducation dans la protection, la conservation et la revitalisation des monuments et des sites, et le patrimoine bâti en général, afin de faire progresser davantage la compréhension de la reconnaissance de ce patrimoine, de la technologie, la gestion, la doctrine et à donner des conseils sur l'élaboration de programmes ICOMOS dans ce domaine.* »

Un rappel historique :

Dans le Programme décennal 2003-2013 du CIF « *Arts et métiers pour la conservation active du patrimoine* », il est proposé de préparer de nouvelles directives pour l'éducation et la formation en conservation. De nombreuses réunions ont été organisées : à Venise (Italie) en 2003, à Svätý Jur (Slovaquie) en 2005, à Mariestad (Suède) en 2006, à Pise (Italie) en 2007 avec l'organisation d'une conférence internationale de travail « *Education et formation des métiers pour la conservation* ». En 2008, il est proposé de réviser les directives de Colombo ; dès lors, de nombreuses réunions ont été organisées et en 2010, la première proposition de « *Directives pour l'enseignement et la formation en conservation du patrimoine culturel* » a été présentée à Dublin (Irlande) lors de l'atelier international pour la révision des directives.

Dublin – Paris – Bruxelles ... :

Le CIF-Belgique était présent, le 26 octobre 2010, à la réunion internationale de Dublin pour débattre et éventuellement accepter le projet de « *Nouvelles Directives pour l'éducation et la formation en Conservation du Patrimoine Culturel* » destiné à remplacer les Directives de Colombo de 1993, en partie obsolètes. (Voir le bulletin de liaison n° 40 de l'ICOMOS Wallonie-Bruxelles).

Le nouveau texte, qui nous paraissait largement insuffisant, a été refusé par le Comité exécutif de l'ICOMOS.

Dès le début de 2011, le projet a été remanié et le CIF-Belgique, entre autres, a participé à la traduction française en coordination avec la présidence du CIF et d'autres experts dont l'ICCROM.

Parmi les sujets qui créaient polémique (principalement avec les anglo-saxons), le remplacement de l'expression « *Monuments, Ensembles historiques et Sites* » par « *Patrimoine Culturel* » semble avoir été accepté tout comme la prise en compte des activités de sensibilisation, en milieu scolaire ou pour le « grand

public ». Le débat va se poursuivre et fera l'objet d'une réunion au printemps 2012.

Dans cet intervalle, le CIF-Belgique s'est engagé à traduire les documents d'introduction « *Reflections on heritage to be preserved and the resources required* » comprenant un « *Glossaire* ». Cette démarche se révèle importante pour que les interlocuteurs francophones et anglophones soient sûrs de parler de la même chose ...

Le CIF-Belgique était également présent, le 2 décembre 2012, à la réunion internationale de Paris. Douze pays ont participé à cette réunion : Allemagne (observateur), Belgique, Brésil, Canada, Etats-Unis, Finlande, Grande-Bretagne, Irlande (observateur), Italie, Japon, Lituanie, Pays-Bas.

Extrait du procès-verbal de la réunion du CIF à Paris, le 2.12.2012 :

« *Le projet de Directives a été débattu et les conclusions suivantes en sont tirées :*

- *il faut considérer que l'ensemble du travail du CIF produit jusqu'à présent vise à la préparation de nouvelles Directives pour l'éducation et la formation intégrant le concept de renforcement des compétences (Capacity Building Concept). Cette démarche pourrait inclure la poursuite d'une révision du document déjà présenté à Dublin. Des documents additionnels pourraient être préparés afin de rencontrer des besoins et des concepts élargis. Le document de travail pourrait alors être diffusé et obtenir le plus de commentaires possibles des groupes-cibles et des différentes régions. Le CIF ne doit pas seulement travailler étroitement avec les autres CSI d'ICOMOS mais également avec l'ICCROM, dans l'optique où un « Mémoire de Compréhension » (Memorandum of Understanding) vient d'être signé à Paris par l'ICOMOS et l'ICCROM. Le CIF doit prendre le temps nécessaire pour envisager la complexité des objectifs susceptibles de servir les différents usagers et groupes-cibles. Les groupes-cibles devraient être élargis en identifiant la diversité du patrimoine et d'autres groupes concernés. La protection du patrimoine devrait, dès à présent, prendre en compte simultanément le patrimoine matériel et immatériel*

- *il a été décidé que les Directives seront revues par les participants, et un groupe de travail sera créé pour développer un schéma et un programme de travail. Les participants à cette réunion peuvent être considérés comme formant ce groupe de travail.* »

Teresa Patricio et Georges Durieux se sont engagés à poursuivre ces procédures.

Plus d'info : <http://cif.icomos.org>

Herman van den Bossche

Membre expert votant

Assemblée générale annuelle ICOMOS-IFLA :

Celle-ci s'est tenue au château de Fontainebleau et à l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA - <http://www.inha.fr>) les 25-27 novembre et 2 décembre 2011)

Les membres du Comité de l'ICOMOS Vlaanderen-Brussel et de l'IFLA : Herman van den Bossche, membre expert votant, Marc Antrop, membre expert ; Les membres du Comité de l'ICOMOS Wallonie-Bruxelles : Annie van Marcke de Lummen et Marie-Jeanne Geerts, Secrétaire général, membres d'honneur.

A l'exception du continent africain, tous les continents et régions étaient représentés par des participants venus de 24 pays .

- Europe : Belgique, Allemagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Norvège, Autriche, Pologne, Portugal, Espagne, République tchèque.
- Moyen-Orient : Iran, Turquie
- Extrême-Orient : Chine, Japon, Philippines
- Australie : Nouvelle Zélande, Australie
- Amérique du Sud : Venezuela, Uruguay
- Amérique Centrale : Jamaïque
- Amérique du Nord : Canada, États-Unis d'Amérique.

La réunion annuelle a commencé le vendredi matin 25 novembre au château de Fontainebleau, par la célébration des 40 ans du CSI ICOMOS-IFLA. Créé en 1971 comme « *Comité international des jardins historiques* » à l'initiative de René Pechère, ce CSI est l'un des plus anciens de l'ICOMOS. Le Président d'honneur, Carmen Añon-Feliu, a reçu un cadeau pour son 80^{ème} anniversaire. Marie-Jeanne Geerts, qui était présente dès la deuxième réunion du Comité, a également été saluée pour son engagement de 40 ans.

Deux ateliers ont également été organisés lors de cette journée. Annie van Marcke a conduit l'atelier sur les allées d'arbres dans le paysage, basé sur le rapport (2009) de Mme Chantal Pradines, expert du Conseil de l'Europe. Lionella Sczossi a conduit l'atelier sur le projet de « *Charte pour les paysages agricoles* », pour lesquels notre membre associé Marc Antrop a écrit une note critique, traduite en anglais par Herman van den Bossche.

Le samedi 26 novembre a été réservé à une visite des serres restaurées du Jardin des Plantes de Paris et des jardins de la grande mosquée de Paris.

Le dimanche 27 novembre, notre membre conseiller Monique Mosser a choisi l'INHA, l'Institut National d'Histoire de l'Art, pour la tenue de nos ateliers et de l'Assemblée générale annuelle.

Le premier atelier, coordonné par notre membre expert Patricia O'Donnell (USA), avait comme thème les directives pour les évaluations des paysages culturels candidats à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO.

- Alfredo Conti (Argentine), membre du Comité Exécutif de l'ICOMOS, nous a expliqué comment le Comité Exécutif traite les dossiers de candidature et désigne les experts délégués sur place ou chargés de l'examen des dossiers introduits.

- Hal Moggridge (Grande-Bretagne) nous a expliqué les directives approuvées de l'ICOMOS concernant les paysages urbains historiques (PUH).

- Eeva Ruoff (Finlande/Suisse) nous a expliqué son projet de directrices/orientations concernant les parcs publics historiques et a demandé notre coopération.

L'après-midi a été entièrement consacré au fonctionnement du Comité lui-même : approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale d'Istanbul en 2010 ainsi que séances de votes.

Les membres du Bureau ont tous été réélus : Monica Luengo (Espagne), président, (Ghity) Homa Irani Behbahani (Iran), vice-président Moyen-Orient, Shintaro Sugio (Japon), vice-président Extrême-Orient et Australie, et Saul Alcantara Onofre (Mexique), vice-président Amériques.

Herman van den Bossche a été réélu membre expert (membre votant pour la Belgique) ; Benoît Fondu et Marie-Françoise Degembe ont été réélus membres associés. Nous proposerons Paul Deroose, dont le mandat de membre associé est terminé, comme membre conseiller.

La partie administrative s'est terminée par une discussion, écourtée par manque de temps, du projet de Règlement d'Ordre Intérieur, préparé par Herman van den Bossche en collaboration avec Monica Luengo (Espagne), Marie-Jeanne Geerts (Belgique), Steve Brown (Australie) et Stéphanie de Courtois (France). Celui-ci a coordonné et conduit le débat dans les deux langues. Les membres ont décidé de continuer et de contribuer à la rédaction du ROI par e-mail dans les mois à venir, pour aboutir à un texte définitif coordonné et rédigé par Herman van den Bossche dans les trois mois.

La réunion du 2 décembre de 16:00 à 19:00 a permis aux membres de présenter leurs communications déplacées à cette date par manque de temps. Le Bureau a également informé les membres de ses activités et projets et de ceux du Comité. Seules Annie van Marcke et Marie-Jeanne Geerts ont assisté à cette réunion pour la Belgique.

Plus d'info : <http://www.icomos.org/landscapes/>

Bruno Merckx

Membre expert votant

Réunion des CSI le 2 décembre 2011

Paris, Fondation Biermans-Lapôte

Le document de référence du CIIC est la Charte des itinéraires culturels approuvée à Québec le 4 octobre 2008.

http://www.international.icomos.org/charters/culturalroutes_e.pdf

L'itinéraire culturel est une voie de communication terrestre, aquatique, mixte ou autre, déterminée matériellement et possédant une dynamique et des fonctions historiques propres au service d'un but concret et déterminé.

En respectant la valeur inhérente à chacun de ses éléments, l'itinéraire culturel enrichit le message spirituel du passé de tous ceux qui le composent comme des pièces appartenant à un ensemble qui renforce leur sens

Au vu des participants à la réunion de Paris du 2 décembre 2011, la dominance des pays actifs au sein du CIIC est hispanophone (Espagne, Amérique latine). Ce Comité est présidé depuis peu par M. Victor Fernandez Salinas, géographe à l'Université de Séville. On compte aussi des représentants du Japon, d'Italie, du Canada, d'Israël et du Maroc.

Les chemins de Compostelle, reconnus depuis 1987 comme itinéraire culturel européen et figurant sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1993 (Espagne - <http://whc.unesco.org/fr/list/669>) et 1998 (France - <http://whc.unesco.org/fr/list/868>), apparaissent comme « la » référence en matière d'itinéraire culturel.

Ces itinéraires sont peu nombreux en tant que tels sur la Liste du patrimoine mondial : sites sacrés et chemins de pèlerinage dans les monts Kii (Japon - 2004 - <http://whc.unesco.org/fr/list/1142>), route de l'encens et les cités du Néguev (Israël - 2005 - <http://whc.unesco.org/fr/list/1107>), Camino Real de Tierra Adentro ou Route de l'Argent (Mexique - 2010 - <http://whc.unesco.org/fr/list/1351>).

Mais on peut retrouver sur la Liste du patrimoine mondial d'autres biens présentant une dimension linéaire : limes rhénans et mur d'Hadrien pour les frontières de l'empire romain (Allemagne et Grande-Bretagne - 1987, 2005 et 2008 - <http://whc.unesco.org/fr/list/430>), lignes de chemin de fer, canaux ... ce qui suscite des questions méthodologiques permanentes.

Ainsi une partie de la réunion a été consacrée à relater une divergence qui avait opposé la présidence précédente à des représentants australiens et des Etats-Unis.

Au-delà d'aspects événementiels, on y décèle une fracture liée à la définition de l'itinéraire culturel et des activités du comité : l'itinéraire culturel, porteur de sens (cultural route) entre en conflit avec la notion, plus technique, de route historique (historic road). En français, la distinction est moins perceptible de prime abord, vu la double acception du terme « route ».

Des membres ont proposé à l'assemblée que deux Comités distincts soient créés, un pour les itinéraires culturels, l'autre pour les routes historiques.

Cette proposition a fait l'objet d'un débat. Une majorité s'est dessinée pour considérer que la mixité des concepts et des biens patrimoniaux concernés était plus enrichissante. Elle a donc plaidé de façon mesurée, pour ne pas entamer de démarche d'exclusion et considérer l'itinéraire culturel dans une dimension large (tout en considérant que l'itinéraire est porteur de « sens », il procède d'une vision culturelle, allant bien au-delà de la simple approche matérielle). Personnellement, je partage cette thèse.

Plus d'info : <http://www.icomos-ciic.org>

Voies romaines :

J'ai fait part de mon intérêt pour le réseau routier d'époque romaine et plaidé pour davantage de reconnaissance (en citant notamment la présence d'une proposition wallonne relative à la voie Bavay-Cologne sur la Liste indicative du patrimoine mondial - <http://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/5359/>).

Les voies romaines sont des routes historiques, mais aussi un itinéraire, un lien culturel de base entre des régions aujourd'hui distinctes, parfois de façon importante, culturellement et politiquement.

Cette proposition a reçu un écho favorable, les « grands chemins de l'Empire romain » sont cités explicitement comme exemple dans la charte des itinéraires culturels (http://www.international.icomos.org/charters/culturalroutes_f.pdf). Il a été proposé de globaliser l'approche : si on considère les voies romaines comme itinéraires culturels, il faut envisager le réseau dans sa globalité.

Voici donc une idée d'une grande ampleur (voies romaines comme lien physique et culturel entre des régions, lien Europe-Méditerranée, rappel d'un patrimoine et d'une identité partagée ...) qui a suscité plusieurs marques d'intérêt. Reste à voir comment et selon quelles modalités elle pourrait se développer.

ICIP - Interprétation et présentation des sites culturels patrimoniaux

Anya Diekman
membre expert votant

Le Comité s'est réuni à deux reprises en 2011, dont une première fois au mois de mai, à l'Université du Massachusetts lors de la conférence internationale intitulée « *Does the past matter ?* », et la deuxième lors de l'Assemblée générale à Paris en décembre 2011.

La présidence est actuellement assurée par Neil Silberman, tandis que Claudia Liuzza occupe la fonction de coordinatrice et Eva Roels, celle de secrétaire générale. Des élections sont prévues au printemps 2012.

A présent, le Comité compte 100 membres, dont 57 membres experts et 43 membres associés.

Pour rappel, la tâche principale de l'ICIP, créé en 2005, est d'étudier les technologies évolutives et les techniques d'interprétation et de présentation en évaluant leur potentiel. Le but est de pouvoir contribuer à enrichir le discours contemporain sur l'histoire et accroître la sensibilité aux valeurs universelles et aux modes particuliers de l'expression humaine présents dans les sites culturels patrimoniaux.

Le travail du Comité se concentre donc sur la dimension expérimentale des visites de sites culturels patrimoniaux, en particulier par le biais de divers médias et moyens de communication publics.

La Charte d'Ename pour l'interprétation des sites culturels continue d'être adoptée dans de nombreux pays et actuellement nous disposons de sept traductions de l'original en anglais : français, espagnol, allemand, néerlandais, arabe, russe et chinois, en attendant deux de plus en hongrois et portugais. Le défi consiste à présent à définir un contenu commun à cette charte, qui puisse être applicable à tous les types de sites très variés dans le monde entier. La préparation d'une version illustrée de la Charte sur le modèle de celle de Burra (<http://australia.icomos.org/publications/charters/>), qui a connu un très grand succès et s'est avérée très utile, est un projet important à concrétiser.

http://www.international.icomos.org/charters/interpretation_e.pdf

Par ailleurs, les projets suivants sont en cours ou proposés pour l'année à venir :

1. Etablissement de directives pour l'interprétation du patrimoine culturel :

Le groupe de travail de méthodes et 'policies' progresse dans cette voie et a créé un groupe de travail (task force) multidisciplinaire avec entre autres, NPS, National Association of Interpretation, Interpret Europe représentant un large spectre des acteurs impliqués dans l'interprétation des sites. Ce groupe vise à développer des directives d'interprétation viables et dynamiques créant un lien entre la Charte et les 'best practices' reconnus au niveau international. Trois rencontres ont eu lieu en 2011 et cinq autres sont prévues en 2012.

2. La Charte illustrée :

Ce projet a malheureusement peu avancé en raison, notamment, du manque de contributeurs. Il a dès lors été décidé lors de la dernière réunion du Comité à Paris, de changer la conception : l'idée de Lon Addison était de sortir une publication comportant 7 chapitres – chaque chapitre étant consacré à l'un des 7 principes de la Charte – associant une introduction et une explication plus générale au principe, suivies de cas pratiques et d'illustrations de différents exemples.

Par ailleurs, le Comité sur l'Interprétation et la Présentation des Sites Patrimoniaux avait créé en 2010 un forum de discussion en ligne permettant aux membres d'échanger à propos de projets, d'actualités et d'idées de sujets à intégrer dans le travail du Comité. Ceci est à présent également accessible via Google+ et Facebook.

<http://www.facebook.com/#!/pages/ICIP-International-Committee-on-Interpretation-and-Presentation/226019240747484>

Plus généralement, il existe une volonté au sein du Comité d'encourager certains projets plus spécifiques et d'accroître la collaboration avec d'autres Comités scientifiques de l'ICOMOS, notamment avec le Comité du tourisme culturel et celui du patrimoine intangible.

Plus d'info : <http://icip.icomos.org/>

Michel Van der Meerschen

Membre expert votant

NB. Préparé et présenté par Teresa PATRICIO sur base des documents envoyés.

- Enquête de l'Organisation des Villes du patrimoine mondial (OVPM) sur les villes historiques belges possédant un ou plusieurs sites monumentaux repris sur la Liste du patrimoine mondial.

Trois villes ont participé : Bruxelles, Tournai et Gembloux.

Rencontre annuelle (Paris le 02/12/2011) :

NB. Synthèse du compte-rendu communiqué.

Présentations (coordination par Samir Abdulac)

Minja Yang, membre fondatrice de l'« Association des sites français du Patrimoine Mondial », a présenté l'activité de l'association fondée en 2007 afin de constituer une plate-forme pour l'échange d'informations, de conseils et de réflexions ainsi que pour renforcer la coopération entre les sites du patrimoine mondial en France. L'association agit selon trois axes :

- Plans de gestion,
- Communication, culture, médiation,
- Relations internationales.

Elle assiste en particulier l'élaboration des déclarations de valeur universelle exceptionnelle (VUE) et la préparation des plans de gestion fondés sur la VUE. Aujourd'hui, la France compte 37 sites reconnus patrimoine mondial et une convention signée en 2011 définit les règles de coopération entre l'Etat et l'association.

Pour plus d'infos :

<http://www.valde Loire.org/Actions/Acteurs/Sites-français-du-patrimoine-mondial>

La seconde intervention, présentée par Bruno Delas, Directeur d'études à la Ville de Lyon, était consacrée au projet « *Villes historiques en développement : des clés pour comprendre et agir* », entrepris par l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM - http://www.ovpm.org/fr/etudes_de_cas) en collaboration avec l'ICOMOS, l'UNESCO, l'Union Européenne, le Getty Conservation Institute et la Ville de Lyon. La démarche consiste à solliciter auprès des villes membres une contribution sur une (ou plusieurs) réalisation exemplaire de manière à pouvoir en comprendre concrètement le processus opérationnel et le décrire de manière pratique et ainsi raviver une

culture du projet urbain et du développement respectueuse du patrimoine en général et du patrimoine mondial en particulier. Jusqu'à présent, le projet a produit 45 études de cas, affichant un large éventail de projets entrepris à travers le monde dans des villes de patrimoine mondial. La contribution de l'ICOMOS dans ce projet a été déléguée au CIVVIH et elle est coordonnée par Samir Abdulac qui participe également aux travaux du comité de pilotage du projet.

Principes de La Valette :

Le document du CIVVIH comportant les « Principes de La Valette » a été adopté lors de la 17^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS

Sous-comité pour la région Ibéro-Américaine (CIHIB) :

Angela Rojas, Présidente du Sous-Comité Ibéro-Américain a fourni un rapport oral sur les activités récentes du CIHIB.

Sous-Comité pour la région Méditerranée :

Le Sous-Comité tiendra sa prochaine rencontre à Izmir à la fin du mois de mai 2012

Rencontre annuelle du CIVVIH en 2012 :

Teresa Colletta a annoncé que l'ICOMOS Italie a accepté d'accueillir la rencontre du CIVVIH à Naples, pour qu'elle coïncide avec le Forum Urbain Mondial de 2012. Il est convenu que cette Rencontre annuelle du CIVVIH aura lieu à Naples (Italie) la première semaine de septembre 2012.

Rencontre conjointe avec le Comité scientifique THEOPHILOS (CSI sur la théorie et la philosophie de la Conservation et de la Restauration) à Bakou, en avril 2012 :

Le CSI sur la théorie et la philosophie de la Conservation et de la Restauration (THEOPHILOS) voudrait organiser des discussions communes avec le CIVVIH portant sur la Recommandation des paysages urbains historiques (PUH) qui fut récemment adopté par l'UNESCO et demande la participation d'au moins 8 membres du CIVVIH. La rencontre aura lieu dans le cadre de la rencontre annuelle de THEOPHILOS.

Election du Président du CIVVIH :

Il a été décidé à l'unanimité d'élire Sofia Avgerinou-Kolonias comme président (et non président intérimaire) pour les 12 prochains mois, jusqu'aux élections qui devraient se tenir lors de la prochaine rencontre annuelle du CIVVIH en 2012.

Plus d'info : <http://civvih.icomos.org/>

Anne de San
Membre expert

Assemblée générale 2011 (Paris) :

Le rapport du président a fait état :

- de son implication dans la rédaction et la publication, par l'Organisation mondiale du Tourisme (OMT-UNWTO - <http://unwto.org/fr>), du livre « *Tourism congestion management at natural and cultural sites* » qui traite du tourisme durable et de la préservation du patrimoine des sites touristiques
- et de ses contacts avec l'organisation non gouvernementale Global sustainable Tourism Council (<http://new.gstcouncil.org/>).

Les projets de travail décidés par le comité pour l'année à venir, incluent notamment la rédaction de plans concrets qui tiennent compte de données nouvelles comme le résultat des études qui montrent que 50% des touristes visitent les grandes villes, que l'émergence de la classe moyenne vient grossir le nombre de touristes, que 50% des touristes choisissent leur destination en fonction des sites culturels et patrimoniaux.

Un document consacré à la gestion du tourisme culturel et patrimonial sera aussi mis en chantier.

Une conciliation entre les deux concepts antinomiques, industrie du tourisme et tourisme durable, sera également étudiée.

L'actualisation de la Charte du tourisme international devra également faire l'objet de réflexions approfondies.

La partie formelle de la réunion a vu la nomination de Sue Millar (Grande-Bretagne) à la présidence, en remplacement de Graham Brooks (Australie) pour qui le titre de président honoraire a été créé. La vice-présidence sera tripartite pour accueillir l'Asie et l'Amérique latine. Le secrétaire reste Murray Brown (Australie).

Les comités locaux ont brièvement rapporté leurs données et actualités touristiques :

- Portugal : Evaluation de la conférence d'Evora en 2010 ;
- France : nomination comme « Grand Site de France », pour 6 ans, du Pont du Gard qui accueille 1,5 millions de touristes par an et génère 1500 emplois ;
- Flandre : Préparation de la commémoration de la guerre 14-18 ;
- Grande-Bretagne : mise sur pied d'un dossier éducatif consacré à la cathédrale Saint-Paul à Londres ;
- Chine : développement du tourisme fluvial pour se conformer au tourisme durable.

Un des trois thèmes du symposium de Paris était « Tourisme et développement ».

Les multiples sujets des vingt-sept communications avaient comme dénominateur commun la recherche des conditions pour que le tourisme soit un outil de préservation du patrimoine dans le cadre d'un développement durable. Des moyens à mettre en œuvre déterminant les conditions et l'application des mesures correspondantes, on peut retenir les lignes de forces suivantes :

- Tourisme et patrimoine doivent travailler ensemble pour faire comprendre, dans un effort de formation et sensibilisation à tous les niveaux et spécialement aux communautés locales dans leur contexte socio-culturel, aux opérateurs et aux visiteurs, la richesse du patrimoine et l'esprit du lieu. Impliquer les médias aiderait à la diffusion de cette sensibilisation.
- L'application de ces recommandations et la création de programmes adaptés permettraient de maîtriser les flux du public.
- La protection des sites et du patrimoine passe en priorité par l'établissement et l'application d'un plan de gestion accompagné de la délimitation d'une zone tampon.

Plus d'info : <http://www.icomos.org/tourism/>

Francis Tourneur

Membre expert votant

Le Comité scientifique international « Pierre » a tenu deux réunions à Paris en 2011.

La première était préliminaire au grand évènement préparé de longue date, la tenue d'un colloque du 22 au 24 juin à l'Institut national du Patrimoine, co-organisé par le Comité, la section française de l'Institut international de Conservation et le Laboratoire de Recherches des Monuments historiques. Les actes ont déjà été publiés sous le titre de « *Jardins de pierres – conservation de la pierre dans les parcs, jardins et cimetières* » (V. Vergès-Belmin comme coordinatrice) et reprennent quarante communications distribuées en déontologie et considérations générales, conservation préventive et entretien, et conservation matérielle. La diversité des sujets traités – sujets classiques comme la statuaire du parc de Versailles, pratiques comme l'usage de biocides ou l'efficacité des traitements, la protection muséale par la pratique des copies, un guide d'entretien des cimetières, etc. – a assuré un grand succès au colloque et promet un bel avenir au livre qui en résulte.

La seconde réunion de 2011 s'est tenue dans la foulée de l'Assemblée générale d'ICOMOS. Un travail de fond est toujours en cours concernant le glossaire des altérations de la pierre. Pour rappel, il s'agit d'un glossaire descriptif, largement illustré, conçu dès le départ en anglais et français, sous la houlette de Véronique Vergès-Belmin du LRMH, édité en 2008, très régulièrement consulté sur le site internet du Comité. Une première traduction officielle, en allemand, a été publiée en 2011 et de nombreux Comités nationaux sont occupés à le traduire en une foule de langues variées. Il a été proposé et retenu d'effectuer une traduction en néerlandais. Pour ce faire, un comité a été mis en place dans le second semestre de 2011, comprenant des membres de Belgique et des Pays-Bas, répartis en trois groupes professionnels, des géologues (sous la conduite de Marleen De Ceuckelaire du Service géologique de Belgique), des ingénieurs, architectes et scientifiques (sous la direction de Rob Van Hees de la TU de Delft), et des conservateurs et restaurateurs (supervisés par Liselotte Hoornaert de l'IRPA). Cette dernière institution a pu engager à temps partiel une jeune spécialiste néerlandophone, Aurélie Isebaert, qui a effectué un premier travail de traduction d'après les fichiers anglais et français transmis de Paris. Ce premier jet, achevé fin 2011, est en relecture par les vingt-deux membres du Comité spécialisé et l'ouvrage devrait être bouclé dans les mois qui viennent. Il faudra alors l'envoyer à Paris pour édition officielle.

Parmi les nombreux thèmes discutés lors des réunions du Comité pour les activités futures, il faut relever une problématique d'actualité en Belgique : la conservation des sols pierreux en voiries urbaines. Rien qu'à Bruxelles, les discussions récentes autour des aménagements de la Grand-Place et de ses abords, de l'Allée du Port et de la Place des Palais ont montré la grande difficulté de concilier les impératifs actuels de sécurité et d'accessibilité des espaces publics, avec la qualité patrimoniale des lieux, indéniablement liée à leurs revêtements de sols dallés ou pavés. Ce débat, à situer évidemment dans le cadre global du développement durable, est certainement appelé à de beaux développements un peu partout (« revitalisation » du cœur historique de Tournai, par exemple).

Plus d'info : <http://lrmh-ext.fr/icomos/consult/index.htm>

Françoise Lempereur

Membre expert votant

Ce Comité est à forte dominante extra-européenne. L'Europe y est sous-représentée. La Présidente est Marilyn Truscott (Australie) ; les Vice-Présidents sont Andrew Hall (Afrique du Sud), Angel Cabeza (Chili), Dean Whiting (Nouvelle-Zélande) et Munish Pandit (Inde). La Secrétaire générale est Hee Sook Lee-Niinioja, Coréenne vivant en Finlande et représentant la Norvège.

L'ICICH s'est réuni le 2 décembre à Paris à l'École nationale supérieure d'architecture. Cette réunion était organisée en partenariat avec le CRESSON, département "Ville, architecture, territoire".

Avant la réunion proprement dite du Comité, un séminaire a permis à cinq orateurs de présenter des recherches liées au thème du patrimoine culturel immatériel.

- Nicolas Tixier (France - CRESSON), Paroles habitantes et projet urbain (analyse des projets d'aménagement de la Place de la République de Paris et de divers centres urbains selon les récits des passants ou des habitants)
- Steven Melemis (France - CRESSON - ENSAPM), Heritage experiment (analyse de l'évolution et du futur réaménagement du quartier Arlequin de Grenoble)
- Laurier Turgeon (Canada), Patrimoine immatériel et nouvelles technologies, texte lu et illustré par Valérie Vachon-Bellavance, son ancienne étudiante (sur les applications 3D interactives du futur inventaire du patrimoine du Québec).
- Urtnasan Norov (Mongolia), Safeguarding Nomadic Heritage Significance within Sustainable Development (exposé sur la situation dramatique des nomades Mongols chassés de leurs espaces de vie traditionnels)
- Susan McIntyre-Tamwoy (Australia), Intangible Heritage of Water in Indigenous Australia (sur l'importance de l'eau chez les aborigènes de la Péninsule du Cap York, au nord de l'Australie)

Lors de la réunion du Comité proprement dite :

1. La Présidente, Marilyn Truscott, a fait le bilan des activités de l'ICICH durant l'année écoulée, insistant sur la publication récente d'une newsletter, sur la mise en place d'un site web et sur le développement de liens avec d'autres Comités internationaux. Elle a aussi parlé des résultats des élections d'octobre 2010 pour la constitution du Comité.
2. La Secrétaire générale Hee Sook Lee-Niinioja a demandé à tous les membres de l'ICICH de répondre davantage à ses demandes. Elle a souhaité que chacun soit plus activement impliqué afin de rendre le Comité plus démocratique.
3. Ned Kaufman, éditeur de la Newsletter, a montré que celle-ci est le fruit d'une collaboration efficace entre Angel Cabeza au Chili, Corinne Forest à l'Île

Maurice, James Ritchie au Canada et lui-même aux USA. Il a insisté sur la difficulté de réaliser régulièrement une publication trilingue (anglais, français et espagnol), et a fait appel aux volontaires pour les traductions de l'espagnol et de l'anglais vers le français et du français vers l'espagnol. Il a également demandé aux membres de lui envoyer de courts articles et des notices qui respectent les lignes directrices publiées dans le premier numéro et de demander à des collègues de faire de même. Le but est de faire de cette Newsletter une source d'information sur le patrimoine culturel immatériel et pas seulement sur la vie du Comité. Chaque membre du Comité est également invité à envoyer les coordonnées de personnes intéressées à recevoir cette Newsletter.

4. Harriet Deacon, de retour de Bali, où venait de se tenir la réunion UNESCO sur le patrimoine culturel immatériel, a fait un rapport très intéressant sur cette réunion. Elle a fait remarquer qu'elle constatait des progrès dans la maturation de l'idée des "liste représentative du patrimoine mondial" et "liste de sauvegarde urgente du patrimoine en danger" puisque, pour la première fois, des candidatures ont été rejetées. <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=en&pg=00362meeting>

5. Après un échange sur les résultats du symposium scientifique de Paris, des idées ont été émises par l'assemblée sur le futur de l'ICICH :

- Clara Arokiasamy a suggéré de partager des connaissances et des savoir-faire entre membres du Comité. Elle souhaite que le travail du Comité soit désormais plus transparent et démocratique.
- Marilyn Truscott a expliqué que le Conseil scientifique s'était réuni le 26 novembre et avait discuté du programme du Comité ICICH mais que les thèmes n'étaient pas encore finalisés vu qu'ils concernaient tous les comités et donc permettraient le renforcement de l'ICICH à l'ICOMOS
- Kristal Buckley a assisté à ce Conseil scientifique et a rappelé qu'il existait un "Toolkit", réalisé au XXe siècle avec une liste de documents utiles.
- Marilyn Truscott a rappelé que le Comité devait lever des fonds pour pouvoir travailler
- Le Conseil scientifique international a discuté l'idée de faire une conférence ou un séminaire sur le patrimoine immatériel lors d'une prochaine assemblée, par exemple au prochain ICOMOS Advisory Committee
- Jane Harrington a regretté les problèmes informatiques qui n'ont pas permis de mettre à jour les listes de membres. Elle voudrait que l'on finalise la liste des membres selon les principes d'Eger-Xian.
- Harriet Deacon demande une révision de la Déclaration de Teemaneng et souhaite plus de discussion sur les valeurs, les principes et les pratiques du patrimoine culturel immatériel.

Plus d'info : <http://icich.icomos.org/>

Mario Santana Quintero

Président

Représenté par Ona Vileikis (RLICC)

(1) Le Comité International pour la Documentation du patrimoine (CIPA) vise à relier les experts dans les domaines tels que la photogrammétrie et la télédétection et les experts du patrimoine. Les membres du Bureau pour la période 2010-2014 sont :

- Président : Mario Santana Quintero
- Vice-présidents : Klaus Hanke et Michael Doneus
- Secrétaire général : Andreas Georgopoulos
- Trésorier : Luis Lerma

La liste des membres, issus de l'ICOMOS et de l'International Society for Photogrammetry and Remote Sensing (ISPRS - <http://www.isprs.org/>), est consultable sur le site internet du CIPA (<http://cipa.icomos.org/index.php?id=11>).

(2) Activités 2011 (ArchDOC Version 10 et ArchDOC Version 11)

Architectural Heritage Documentation for Conservation Workshop (ArchDOC) est un atelier d'une semaine sur les techniques de documentation digitale. Il est organisé annuellement depuis dix ans par le Centre International Raymond Lemaire pour la Conservation du Patrimoine (Leuven), en collaboration avec English Heritage, Public Works Canada et le Getty Conservation Institute et d'autres institutions.

250 étudiants dans le domaine du patrimoine ont été formés au cours de ces sessions successives. Exceptionnellement, deux sessions se sont tenues en 2011.

La première fut organisée du 10 au 14 janvier 2011 et ressemblait 25 étudiants du Centre International Raymond Lemaire pour la Conservation du Patrimoine, du University College St. Lieven (Gand), et de la Rheinisch-Westfaelische Technische Hochschule Aachen (Aix-la-Chapelle). La seconde session s'est tenue en novembre 2011, et était couplée au séminaire « Virtual Palaces, Part I » (<http://www.courtresidences.eu>).

Un tel atelier comprend en premier lieu plusieurs conférences introductives présentant un aperçu général des outils employés pendant la formation et développés par les différentes institutions partenaires et leurs formateurs, et en second lieu une mise en pratique de ces outils.

Formulées par Letellier (2007, Getty, pp. 33-36), les questions suivantes peuvent servir de lignes directrices au travail de documentation attendu dans le cadre de l'atelier. Les valeurs du bien sont-elles bien comprises et définies? Les attributs particuliers associés à ces valeurs sont-ils bien définis? Ces attributs sont bien documentés? Quels sont les besoins de recherche et

d'investigations pour accroître la compréhension des valeurs du bien? Quels standards de documentation sont nécessaires pour restituer les éléments significatifs du bien si celui-ci a souffert des pertes? Quel est l'état d'information existante sur le site? La documentation existante du site répond-elle aux besoins existants? A quel degré le site est-il menacé par des processus naturels ou autres? ...

Lors de la dixième session, les participants ont été répartis en cinq groupes, chacun se voyant attribuer un panel de facilitateurs, chargés de délivrer la formation et l'accompagnement nécessaires, et un lieu à documenter – généralement une partie du château Arenberg à Heverlee où se tient l'atelier –, l'objectif étant de constituer un dossier documentaire comprenant :

- une description architecturale du lieu,
- une localisation du lieu documenté,
- des plans et des photographies du lieu, illustrant son état de conservation,
- et un exposé de la stratégie de documentation mise en œuvre.

Les participants y apprennent entre autres à réaliser des maquettes 3D, des photographies panoramiques, des plans d'élévations utilisant des photographies rectifiées, et des plans.

<http://sprecomah.eu/rlicc/index.php/projects/5-contents/81-archdoc>

(3) XXIII^{ème} Symposium International du CIPA

Celui-ci s'est tenu à Prague (République tchèque) du 12 au 16 septembre 2011. 250 participants étaient présents. Le symposium comptait 12 sessions, pour 125 présentations et 40 posters. Parmi les sujets traités figuraient les techniques d'enregistrement et de documentation, la photogrammétrie, la télédétection, les systèmes d'information géographique (SIG), la modélisation 3D, les techniques internet ainsi que des sujets en rapports avec la propriété intellectuelle, l'enseignement et la formation. Les actes sont disponibles sur le net : <http://www.cipa2011.cz/cipa/>.

(4) Prochaines activités 2012

- Développement d'une newsletter informatique.
- Mise en ligne du nouveau site internet.
- Une session spécifique du CIPA lors du prochain symposium de l'ISPRS, qui se tiendra à Melbourne (Australie) du 25 août au 1er septembre 2012.
- Préparation du prochain symposium international du CIPA qui se tiendra en 2013 à Strasbourg (France).

(5) L'adhésion au CIPA est ouverte à tous. Les modalités d'adhésion peuvent être trouvées sur le site internet du comité : <http://cipa.icomos.org/>.

Statistiques sur la participation belge auprès des Comités Scientifiques Internationaux :

CSI au sein de l'ICOMOS International	28 comités
CSI avec représentation d'ICOMOS Belgique	20 comités
Total de membres experts ICOMOS Belgique	51 membres
Total de membres votants ICOMOS Vlaanderen-Brussel	9 membres
Total de membres votants ICOMOS Wallonie-Bruxelles	11 membres
CSI sans représentation d'ICOMOS Belgique	8 comités
CSI sans représentation d'ICOMOS W-B	4 comités

CSI sans représentation d'ICOMOS Belgique

- CIAV - Architecture vernaculaire	- Pacifica - Iles du Pacifique
- CAR - Art Rupestre	- SBH – Patrimoine Bâti partagé
- ISCCR - Conservation/Restauration des Objets dans les M&S	- IPHC – Patrimoine Polaire
- Théorie et Philosophie de la Conservation et de la Restauration	- Economie de la Conservation

CSI sans représentation d'ICOMOS Wallonie-Bruxelles

- ICIP – Interprétation et Présentation des Sites Culturels Patrimoniaux
- ICUCH – Patrimoine Culturel Subaquatique
- ISC20C – Patrimoine du XX^{ème} siècle
- Peintures Murales

ICOMOS Wallonie-Bruxelles asbl

Siège social :

rue de l'Ecluse 22
B-6000 Charleroi

Secrétariat :

BP 132
B-7190 Ecaussinnes

Tél. +32 (0)475 75 32 41

icomos.walloniebruxelles@skynet.be

www.belgium-icomos.org/wb/fr/index.html

Bulletin de liaison - n° 42 - Avril 2012

Editeur responsable :

Stéphane Demeter - Président

Coordinateur :

Jean-Sébastien Misson
jsmisson@gmail.com - Tél. +32 (0)477 68 75 04

Ont contribué à ce numéro :

Anne d San, Anya Diekman, Georges Durieux, Françoise Lempereur, Bruno Merckx, Christian Ost, Teresa Patricio, Mario Santana Quinteiro, Francis Tourneur, Herman van den Bossche et Michel Van der Meersch.

Retrouvez le bulletin en ligne : <http://www.belgium-icomos.org/wb/fr/publications.html>

Avec le soutien de la Wallonie et de la Région de Bruxelles-Capitale.
Ce bulletin est mis en page à l'aide du logiciel Scribus (libre de droits).